

LOCALIBRE

- ★ Acquérir des biens matériels = payant
- ★ Utiliser et diffuser des biens immatériels « rattachés » aux objets (copyright) ou aux personnes (cours, contenus, recettes, etc.) = libre et gratuit (licence de libre diffusion)
- ★ Proposer des biens immatériels sous licence de libre diffusion = gratuit (ex : clé du libre)

